





**STEPHANE PERALES**

# **AVORTEMENT**

**un choix idéologique, un projet anti-progressiste**

**Le Corps Gris Editions**

**mise en page et couverture : S. PERALES**

**Editions Le Corps Gris, 2008.**

**[zefa\\_tcorp@yahoo.fr](mailto:zefa_tcorp@yahoo.fr)**

*Le débat sur l'avortement illustre la différence entre l'éthique éclairée de la réussite matérielle et l'éthique des limites, qu'elle soit ouvrière ou petite bourgeoise.*

*Mais l'avortement n'est pas simplement une question médicale, ni même une question de femme devenue le centre d'une controverse plus large sur le féminisme. Il s'agit d'abord et avant tout d'un enjeu de classe.*

**Christopher Lasch**, *Le seul et vrai paradis*



**Préambule**

---

# **Le statut ontologique de l'embryon**



Nous ne discuterons dans ce court essai que de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et nous écarterons la question de la contraception. Dans la chronologie du processus de reproduction, nous voulons en effet situer notre réflexion après la fécondation, au moment où la fusion des gamètes marque le début du développement de ce qui n'est à ce stade, pour certains, qu'un simple amas de cellules, alors que pour d'autres, il s'agit déjà d'un nouvel être humain.

Nous choisissons donc de situer notre réflexion à partir du moment où la fécondation a eu lieu, c'est-à-dire à partir du moment où nous considérons que la vie a été créée. Nous admettons qu'on puisse aussi discuter du stade antérieur, c'est-à-dire de la contraception qui empêche la vie de pouvoir être créée. Nous entendons bien que certains parlent dans ce cas de projet divin contrarié. Nous sommes conscients que pour certains, la contraception représente un obstacle à la réalisation d'une œuvre supérieure. Mais cette réflexion implique que celle à propos de l'existence de Dieu ait déjà préalablement abouti. Pour que Dieu ait un projet, il faut déjà qu'il existe et s'il existe cela n'implique pas obligatoirement qu'il ait un projet. Notre position sera alors de dire que nous ne savons pas si Dieu existe et en

admettant qu'il existe nous ne savons pas s'il a un projet. Notre position sera celle de l'agnostique qui admet que Dieu puisse exister et qu'à partir de là, dans le doute (doute raisonnable), la moindre des choses est de considérer la vie comme sacrée et ceci à partir du moment où elle apparaît. Notre position est donc celle du doute raisonnable qui intègre un substrat métaphysique, substrat qui, s'il ne nous fait pas verser dans une croyance inconditionnelle en l'humanité de l'embryon, n'ôte pas pour autant à ce dernier un caractère sacré.

Partant, nous ne ferons pas la distinction entre pilule abortive et IVG puisque dans les deux cas nous considérerons que le résultat est le même : il s'agit d'interrompre le développement de l'embryon (le fœtus en devenir) ou le fœtus lui-même (continuité sans césure du développement l'embryon). Nous estimerons donc, dans le cas de la pilule abortive, que la fécondation a eu lieu et que l'œuf fécondé existe. La pilule se contente de stopper son développement et d'empêcher son implantation dans l'utérus. Cependant, nous admettons que cette pilule abortive (appelée pilule du lendemain) suscite une polémique. Et il nous semble tout de suite nécessaire de l'aborder car elle touche à une question fondamentale lorsqu'on s'interroge sur l'avortement : la question du statut ontologique de l'embryon.

Pour les opposants à l'avortement, la pilule du lendemain supprime la vie d'un être humain dans l'utérus. Selon eux, il n'y a pas discontinuité entre la conception de l'embryon et la naissance du fœtus qui « devient » (si tant est qu'il ne l'était pas) un bébé. La question de l'implantation ou non de l'ovule fécondé dans l'utérus

ne se pose pas puisque l'important est que l'ovule ait été fécondé. Les opposants ne comprennent pas pourquoi il faudrait faire commencer la grossesse au moment de l'implantation de l'embryon sur la paroi utérine alors que cet embryon (blastocyste) existe donc déjà et, selon eux, est un être humain en devenir. L'action antinidatoire de la pilule du lendemain ne lui enlève donc pas sa fonction abortive même si le phénomène est disons moins « visible » puisqu'il s'agit d'un avortement chimique réalisé dans les tous premiers temps du développement de l'embryon.

Maintenant, la question reste de savoir si l'embryon est bel et bien un être humain ou s'il est abusif de le considérer comme tel. Et là nous sommes confrontés à une aporie. Contentons nous alors de mentionner quelques éléments significatifs de cette question sans réponse, sans pour autant faire un tableau exhaustif des arguments qui s'opposent. Pour commencer, une objection avancée par les 'pro-avortement' est la non continuité du développement de l'embryon. Si ce dernier devait être considéré comme un être humain (même s'ils peuvent aller jusqu'à admettre qu'il est en devenir), cela reviendrait à dire qu'un être humain ne se résume à rien d'autre que des cellules, que de l'information génétique. Nous nous accorderons sur le fait que l'être humain est encore jusqu'à présent autre chose que de l'ADN et que donc cet argument est recevable. Seulement, si on ne peut réduire un être humain à ses gènes, il n'en demeure pas moins que l'embryon a des gènes d'être humain et pas de poule ou de lapin. Nous retombons ainsi sur cette question qui pose problème à

ceux qui veulent bien qu'elle pose problème : que signifie un « être humain en devenir » ? Les 'pro-avortement' règlent la question du devenir en attribuant une valeur croissante à l'embryon (puis au fœtus) en fonction de son stade de développement. L'idée est intéressante mais deux problèmes se posent : comment définir la limite à partir de laquelle la valeur de l'embryon lui confère le statut de personne ? Comment peut-on établir une différence de valeur entre le fœtus une seconde avant sa naissance et le fœtus (alors bébé) une seconde après sa naissance ?

Nous voyons donc qu'il ne peut y avoir aucune certitude quant au statut ontologique de l'embryon. Ni la science ni la religion n'apportent de certitude absolue quant au moment et à la façon dont un embryon devient humain. En dernière instance, nous pouvons observer que les certitudes affichées par les uns et les autres sur le sujet n'émanent que d'une foi inconditionnelle : foi en la science pour les uns, foi en Dieu pour les autres. Il est intéressant alors de voir ce qu'impliquent pour la société ces deux vérités, sachant que juridiquement et moralement c'est la foi en la science qui a pour l'instant la main sur la partie et que c'est pourtant elle (fille de la Raison) qui ne devrait pas s'investir d'un esprit catégorique et dictatorial. Que de l'autre côté, la foi en Dieu soit absolue et suprême est un point qui ne peut être discuté puisque la toute-puissance est dans la nature même de cette foi.

Ayant posé le caractère secret et encore mystérieux de la nature de l'embryon et du fœtus, il serait alors in-

téressant d'examiner comment le Droit se comporte face à cette énigme. Ceci permettrait de voir à laquelle des deux vérités (scientiste ou métaphysique) il accorde le plus de crédit et de conclure alors sur les choix de société dont il témoigne. Ici encore nous nous contenterons d'évoquer quelques éléments significatifs car un traitement exhaustif et poussé de la question constituerait un travail à part entière et demanderait de solides pré-requis sur la question juridique du fœtus. L'ensemble de notre travail se veut plus modeste et se concentre essentiellement sur l'aspect moral et les implications sociétales de l'IVG.

Concernant le Droit donc, notre impression première est qu'il semble y avoir un certain vide en matière juridique. Ces questions juridiques amenant inévitablement des questions éthiques, la société semble embarrassée lorsqu'il s'agit de légiférer sur ce sujet et craint probablement que cela ne ramène à la surface du débat des interrogations ennuyeuses et que cela ne provoque à terme une réouverture du débat sur l'IVG. Le législateur a donc quelques réticences à laisser surgir les questions de fond qui concernent la nature de l'embryon.

On peut tout de même ajouter que quelques recherches rapides amènent à se rendre compte que juridiquement le fœtus est moins bien protégé que les animaux domestiques ou que les œufs d'un grand nombre d'espèces animales que l'on entend préserver. Le fœtus, dans la hiérarchie des protections, prend place après l'animal et la progéniture de celui-ci. Toujours selon la loi, il est également plus grave de faire des graffitis sur un mur ou de rayer la peinture d'une

voiture que d'interrompre volontairement ou pas le développement d'un fœtus. Voici pour les curieux, les textes officiels concernant les animaux : article R 655-1 du nouveau Code pénal , article R 653-1, article R 653-1 , pour les atteintes aux animaux domestiques et article L 415-3 du Code de l'environnement pour les œufs protégés.

Reste maintenant à entrer dans le vif du sujet. Nous allons commencer par présenter les deux principales vérités qui s'opposent sur la question de l'avortement : une vérité scientifique ('pro-avortement') et une vérité métaphysique ('anti-avortement'). Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les grandes déclarations de principe des uns et des autres. De plus, faute de pouvoir personnellement mener des enquêtes plus poussées, nous avons principalement écouté et lu les acteurs qui occupent le champ médiatique (en premier lieu parce que ce champ contribue à forger l'opinion générale). Mais nous restons conscients que, premièrement ces acteurs ne sont pas représentatifs de tous les citoyens et que, deuxièmement, les plus actifs (concrètement et intellectuellement) ne sont pas forcément les plus médiatisés et inversement.

Enfin, dans ce qui suit et pour des raisons de facilité, nous utiliserons le vocable 'pro' pour désigner les personnes favorables à l'IVG, tel que pratiqué aujourd'hui, et 'anti' ceux qui s'y opposent.

## Introduction

---

**IVG : une pratique qui  
ne fait plus débat ?**



Lorsqu'on aborde une question de société, il est toujours bon de voir quel projet se cache derrière les législations qui la concernent. Il faut se demander quels sont les comportements que cet encadrement législatif, et plus généralement idéologique, suscite chez les individus. En quoi la façon de traiter tel problème de société peut dissimuler un projet anthropologique qui parfois peut aller à l'encontre du but affiché. Il faut toujours évaluer si socialement et moralement les mesures prises concernant cette question représentent un progrès, une régression ou un simple statu quo ; se demander ce qui est le mieux pour la société.

La question de la libéralisation de l'avortement, examinée à l'aune de ces interrogations, est assez emblématique du petit jeu qui est à l'œuvre lorsque les hommes qui font société réfléchissent sur leur liberté et la maîtrise leur destin. Ce petit jeu, c'est l'opposition dogmatique (ou voulue comme telle) apparue avec la modernité qui dresse un certain matérialisme positiviste contre un idéalisme transcendantal. Pour le sujet qui nous intéresse, il semblerait qu'il faille, suivant l'axiome de cette confrontation dogmatique, être « pour l'avortement » ou « contre l'avortement » et non pas pour ou contre *ses modalités actuelles, sa banali-*

*sation rampante et ses implications en terme de projet de société.*

C'est ainsi un simulacre de débat qui nous est proposé dans ce qui se résume à une confrontation stérile entre deux fondamentalismes, athée d'un côté et religieux de l'autre. Bagarre sur le ring médiatique qui permet aux combattants de se sentir exister ; collision brutale qui permet proposer un spectacle intéressant pour l'audimat télévisuel et pour les pages « sensation » de la presse dite d'opinion. Les 'pro' hurlent à l'Inquisition pendant que les 'anti' prient pour le salut de tous les avorteurs-assassins d'enfants. Exit la réflexion de fond, exit les questions économiques et morales.

Le phénomène qui est à l'œuvre ici est le façonnement de l'opinion par la mise en confrontation de caricatures, de stéréotypes qui s'engendrent et s'alimentent mutuellement. A la fin, la confrontation est stérile puisqu'elle se fait sur un mode binaire et superficiel.

Cependant, pour qui veut transcender cette dualité de complémentarité et se faire une opinion plus nuancée, il est nécessaire de connaître et de comprendre ces deux logiques. Fermées sur elles-mêmes, elles sont cohérentes, elles se tiennent, elles ont « raison » toutes les deux. Mais soulignons tout de même que si l'affrontement entre les deux camps est vain en ce qui concerne le débat d'idées, il ne l'est pas en ce qui concerne les intérêts du système libéral. Ce dernier ne visant qu'à reconduire une situation, à poursuivre encore plus avant un projet de société, doit en effet liquider tout ce qui fait obstacle à sa prétention hégémonique. Et le débat

d'idées fait partie de ces obstacles, et celui sur la pratique actuelle de l'avortement est tenu au silence car la politique du système en matière d'avortement est un rouage essentiel de son projet de société. En règle générale, l'intérêt du système libéral, dans l'optique d'imposer une pensée unique, est que plus rien d'important ne fasse débat. A ce titre, on doit reconnaître que le camp des 'pro' sert parfaitement ce dessein. Malgré ses agitations pittoresques face à une prétendue menace obscurantiste (il faut bien justifier son « salaire »), il est le grand gagnant de l'histoire, il est la majorité, il est le camp de la liberté. Il peut affirmer haut et fort que le *droit à l'avortement* ne doit plus être discuté, que ceux qui voudraient remettre ça sur la table sont des monstres de foire tout juste bons à être exhibés pour encore une fois justifier le « salaire » de ceux qui les combattent. Pour l'instant, un extrémisme l'a emporté sur un autre, le camp des 'pro' a gagné et il le sait et il en profite et il poursuit son travail d'imprégnation idéologique et de banalisation. Fondamentalisme banalisateur et banalisé d'une part (provocateurs fanatiques du camp des 'pro' chouchoutés par le système) et d'autre part, fondamentalisme renvoyé dans les cordes, dans la minorité (réactionnaires fanatiques du camp des 'anti', ravalés au rang de parias). C'est la grande différence entre les deux camps, il y en a un qui est politiquement parfaitement correct. Et il est correct parce qu'il se place exclusivement du côté de la liberté individuelle et de la liberté de choix, il est 'pro' sur toute la ligne : '*pro*-avortement' et '*pro*-choix'. A ce titre il est en parfaite symbiose avec le projet libéral. L'autre camp en

revanche n'est 'pro' qu'en ce qui concerne la vie (les anti-IVG se définissent aussi comme 'pro-vie') et il s'oppose au projet de société libéral<sup>1</sup>. Faisons remarquer néanmoins que cette opposition des 'anti' au système libéral est tributaire de leur interprétation personnelle de ce qu'est le libéralisme et qu'à ce titre, elle n'est peut-être pas une opposition prenant suffisamment en compte toute la complexité de cette philosophie. Cette opposition reste donc partielle et handicape parfois l'efficacité de leur discours, notamment en ce qu'elle exclue toute critique dialectique.

Examinons alors maintenant de plus près ces deux « vérités ».

1

---

## **Les deux vérités**



Pour un abord honnête de la question de l'avortement, il faut connaître et écouter les deux discours dominants sur le sujet car l'individu (la femme, le couple) doit absolument les prendre en compte lorsque, confronté à la possibilité qui lui est donnée d'avorter, il doit alors se positionner par rapport à ces deux vérités, c'est-à-dire élaborer sa propre vérité et en cela agir ensuite en son âme et conscience.

## **LES PRO-IVG (PRO-CHOIX)**

### **Le choc des caricatures**

Par 'pro-IVG' nous désignons ici ceux qui sont satisfaits de l'avortement dans ses modalités actuelles et pour lesquels tout commencement de remise en question de ce modèle est une atteinte réactionnaire au progrès et à la liberté des individus. Ils voient également d'un mauvais œil la réouverture du débat sur cette question car ce serait un commencement de retour vers des âges obscurs et barbares. L'image stéréotypée de

l' 'anti-IVG' que véhiculent les médias est souvent celle d'un militant catholique intégriste. Ce stéréotype alimente certainement les fantasmes des 'pro-IVG'. Ils ont alors tendance à considérer tous ceux qui ne sont pas de leur avis sur la question comme des figures venues du Moyen-Âge et voulant renvoyer l'humanité dans cette époque de « ténèbres ».

A l'instar des 'anti' qui ne sont pas un bloc monolithique, tous les 'pro-IVG' ne correspondent heureusement pas à ce profil caricatural. Cependant tout le travail d'imprégnation effectué par l'idéologie dominante vise précisément à opposer à une caricature une autre caricature pour qu'à la fin, plus aucune nuance ou aucun esprit critique ne subsistent au sein de chaque camp. Le « spectateur » du pseudo-débat est ainsi invité à prendre parti pour l'un ou l'autre camp et il ne doit pouvoir envisager aucune autre possibilité de se positionner sur la question qui est posée. L'idéal pour l'idéologie dominante (libérale) est donc de voir s'affronter deux fanatismes. Il s'agit toujours d'empêcher la réflexion et de privilégier un prêt-à-penser pavlovien qui rendra le débat stérile, c'est-à-dire qui fera qu'il n'y aura plus de débat. Cette impossibilité d'une réconciliation par le dialogue est en substance ce qui ressort des discours des uns et des autres. Chacun affirme sa vérité et considère que la question de l'avortement est, en ce qui les concerne, tranchée.

Cependant, les 'pro-IVG' se distinguent de leurs adversaires en ceci : ils se posent justement en défenseurs du dialogue démocratique et en laudateurs de la tolérance, du respect et de la liberté de penser. Ils savent

qu'il n'est pas plus parfait déguisement pour les intolérants et les sectaires qu'ils sont que celui du costume de l'apôtre de la liberté et de la tolérance. Au nom de la tolérance et de la liberté, ils peuvent ainsi agir de la façon la plus sectaire et la plus cynique sans jamais être inquiétés.

Voyons maintenant dans les grandes lignes les arguments qu'ils avancent pour justifier leur position.

***L'embryon est une chose et ma liberté  
prime sur toute chose***

Leur abord de la question de l'avortement semble être exclusivement politique (au sens premier d'organisation de la cité) et ils refusent de prendre en compte toute autre considération (spirituelle, éthique, morale).

Selon eux, les règles qui président à la vie en société doivent permettre sous forme de droits accordés aux individus, la pleine et entière expression de la liberté de ces derniers et par là permettre l'exercice de leur autonomie. Pour justifier de la nécessité et de la pertinence de ces droits, les 'pro' s'appuient essentiellement sur les données de la science. Leur grande vérité est la suivante : jusqu'à un certain stade de son développement, l'embryon n'est pas une personne, n'est pas un être humain. Anatomiquement, il est semblable à tout autre embryon de n'importe quel mammifère. Le tuer revient donc à tuer un animal. La science aurait en effet démontré que les connections neuronales du fœtus ne se font qu'à la 12<sup>ème</sup> semaines (nous demandons alors tout

de suite ici : à un ou deux jour près ? Ou c'est calculé à la seconde précise ?). L'embryon aurait alors la capacité de pouvoir capter par son système nerveux central les stimuli extérieurs et donc il pourrait ressentir la douleur<sup>2</sup>. Ainsi, avant la 12<sup>ème</sup> semaine de vie de l'embryon, une femme peut avorter. Avant 2001, année où le délai légal est passé à 12 semaines, la science s'était accordée avec le législateur pour dire que c'était à la 10<sup>ème</sup> semaine de vie que l'embryon n'était plus un animal mais devenait un être humain. Donc passé ce délai, il était interdit d'avorter. On peut imaginer, que les progrès scientifiques aidant, d'ici quelques années, on découvrira en ce qui concerne les foetus français que les fameuses connections neuronales ne se font pas à la 12<sup>ème</sup> semaine de vie mais seulement à la 18<sup>ème</sup><sup>3</sup>. Ce qui est étonnant ici, c'est que la science rectifie ses résultats toujours dans le même sens, à savoir dans le sens du rallongement de la période durant laquelle l'embryon est un « tas de cellules » ou au mieux un animal qu'on s'autorise à « tuer ». C'est étonnant car en règle générale, les progrès scientifiques conduisent à une appréciation plus précise et plus complète des phénomènes. On pourrait penser que les études et recherches en matière d'embryon tendraient, grâce aux progrès technologiques, à déceler une activité neuronale de plus en plus précoce, activité que les instruments de mesure du passé, moins perfectionnés, n'auraient pu jusque là détecter. Or, il n'en est rien. La science, pour ce qui concerne les foetus français, nous dit au contraire que c'est de plus en plus tard qu'un foetus est un être humain.

Pour les 'pro', avant 12 semaines de grossesse donc, la femme peut sans souci disposer de son corps et éliminer le « tas de cellules » qui est en elle. Avec la caution morale de la science, elle n'a alors d'autre responsabilité que celle de sa personne et n'a pas à se sentir responsable de ce « tas de cellules ».

Si on suit l'avis des 'pro', la femme, le couple peuvent donc mettre au monde ou pas l'enfant qu'ils ont conçu. Leur choix est libre, il ne relève que de leur volonté, de leur désir, avec comme gage de qualité la bénédiction de la raison scientifique toute puissante. Car il faut surtout éviter toute culpabilité. L'avortement n'est plus un sujet à discuter, c'est une affaire classée et c'est très bien comme ça car dans la vie « il faut pas trop se prendre la tête ! ». Et s'il y en a qui se prennent la tête, qui ont des problèmes de conscience, ils sont libres de ne pas avoir recours à l'avortement disent les 'pro'.

Cette façon de penser nous évoque des parallèles. C'est un peu comme si on disait à ceux qui veulent protéger l'environnement, qu'ils sont *libres* de ne pas utiliser de voiture.

Le bémol concernant le droit à l'avortement comme octroi de liberté est qu'il est octroi d'une liberté conditionnée et conditionnelle. C'est comme si par exemple dans le système capitaliste dérégulé, on donnait une liberté totale à l'Homme tout en maintenant que ceux qui auraient des problèmes de conscience avec l'exploitation de l'homme par l'homme ont toujours la possibilité de ne pas y recourir. C'est le fameux problème de la liberté du renard libre dans le poulailler libre.

Le problème du droit à l'avortement est donc en fin de compte sa récupération et son utilisation à une fin précise : celle de faire du projet de société libéral, un projet hégémonique et ceci par l'entremise d'une libération sociétale inconditionnelle. C'est un projet imposé par une minorité pour servir ses propres intérêts. Ils disent : « Mais vous avez tout à fait la liberté de ne pas avoir recours à l'avortement, en attendant nous vendons la pilule abortive dans les collèges et les enfants peuvent les acheter sans l'avis de leurs parents ». Nous reviendrons sur cette stratégie cynique de conditionnement idéologique un peu plus loin. Nous pouvons simplement noter que la plupart des 'pro-IVG' ne veulent pas entendre parler de ces pressions ou de ce prétendu conditionnement. Nous pouvons alors suggérer que s'ils ne veulent pas en entendre parler, c'est peut-être parce qu'ils ont tout intérêt à ce qu'on en parle pas.

**Le recours au pathos**  
**comme justification totalitaire**

Après l'invocation de la liberté individuelle et du choix libre, le second ressort sur lequel s'appuient les 'pro' pour justifier leur position est un ressort émotionnel. Ils affirment en substance qu'il n'y a pas d'autre choix que le leur pour éviter l'horreur et la barbarie. Cet argument n'est pas sans rappeler celui qui veut que le système libéral soit le meilleur des systèmes (ou le « moins pire », le moindre mal) et que tout autre option politique ne conduit qu'à la barbarie, c'est-à-dire au fascisme ou au communisme. Et donc de sans cesse

mettre en avant les horreurs de l'histoire, de faire du devoir de mémoire à longueur d'année, c'est-à-dire du devoir de pathos. Le libéralisme est une religion qui prétend avoir résolu l'histoire. C'est la religion ultime, après elle plus rien n'est possible. Fin de l'histoire donc, affaire classée. Comme pour l'avortement. Plus de débat. Et pour qu'il n'y ait plus débat, il faut évacuer le logos et se cantonner dans le pathos. Il faut faire frémir dans les chaumières. C'est ce que savent très bien faire les militants 'pro-IVG'. Ainsi, ils prennent leur petit guide du militant et ânonnent les chiffres et les cas extrêmes : « avant 1974, 300 femmes mourraient dans d'atroces souffrances à cause de l'avortement clandestin »<sup>4</sup> ; « l'avortement clandestin provoquait septicémies, perforation d'organes internes, infections, et hémorragies » et « aujourd'hui encore au Brésil, des gamines de 16 ans avortent dans des bidonvilles avec une pompe à vélo » ; et de rappeler les faiseuses d'ange pendant la guerre, et les adolescentes qui se prostituent pour nourrir leur enfant etc. etc. En gros donc, tout ce discours au fond totalitaire des 'pro' est brandi comme une menace : si vous êtes pour remettre en cause la politique actuelle sur l'avortement vous êtes un criminel en puissance qui est favorable à toutes ces horreurs<sup>5</sup>. Leur solution (finale) est donc présentée comme étant la meilleure, elle est un progrès absolu, une conquête de la liberté et à ce titre elle doit être universalisée et il n'y a pas à en discuter. Il n'y a pas à discuter par exemple des souffrances psychologiques engendrées par l'avortement et qui font que des femmes, certes ne meurent pas de façon brutale, mais meurent plus lentement de

n'avoir pas permis à leur enfant de naître. Il n'y a pas à discuter de cela car selon les 'pro' ce serait une culpabilité idiote uniquement entretenue par les affreux apologistes de l'Eglise. Ils disent que si ces femmes souffrent et en viennent à des expédients fatals c'est tout simplement à cause de la religion. Il faut donc qu'elles se débarrassent de toutes ces considérations archaïques et moyenâgeuses et qu'elles soient résolument modernes. Voilà donc la manière dont s'exprime le totalitarisme mou des zéloteurs de l'avortement. Voilà leur forme de répression plus idéologique, plus douce et décomplexée, plus perverse aussi.

Enfin dans ce même ordre du recours au pathos, les 'pro' invoquent également la générosité envers les plus démunis qui avant, n'avaient pas les moyens ni donc la chance de se payer un avortement. Pas de projet progressiste sans le bel emballage de la générosité ! Mais il ne vient pas à l'esprit de ces libérateurs des temps modernes que cette avancée sociétale qu'est l'avortement ne changera absolument rien à la situation sociale des plus démunis et qu'au contraire elle est un bon moyen d'occulter leurs difficultés sociales et de ne pas mettre en œuvre une politique familiale qui apporterait à toutes ces personnes un droit plus fondamental que le droit à l'avortement : le droit de donner naissance à son enfant et de pouvoir l'élever dignement.

L'ironie de la petite histoire est qu'aujourd'hui, avec la dégradation du système de santé en France, consécutive à ce manque de considération des racines pro-

fondes des problèmes sociaux au profit de solutions de complaisance basées sur la seule rentabilité, nous sommes en passe de retomber dans une situation qui ne pourra plus apporter aux plus démunis ce « service » qu'est l'avortement ou du moins pas avec la même qualité. Ce besoin de rentabilité des services hospitaliers, le manque de matériel et de personnel poussent en effet beaucoup d'établissements à sacrifier ce service peu rentable et peu gratifiant. Et les postulants au métier de médecin-avorteur se font de plus en plus rares. Tout ceci conduira, n'en doutons pas, à une dégradation des conditions dans lesquelles se pratique l'avortement et occasionnera certainement les mêmes drames et les mêmes accidents qui par le passé avaient motivé la libéralisation de cette pratique.

Alors bien entendu ceux qui auront les moyens pourront avorter dans de bonnes conditions, dans des cliniques aux tarifs prohibitifs pour les moins fortunés, comme au temps où seules les femmes de conditions aisées pouvaient se payer le voyage dans un pays étranger dans lequel l'avortement était autorisé. Les autres se débrouilleront alors comme ils pourront. Maintenant, s'il y a des listes d'attente dans les hôpitaux, on peut très bien imaginer que, fidèle à sa philosophie ultra-rationaliste, le système repoussera la durée légale pour avorter afin de mieux gérer la demande et désengorger ainsi les files d'attente. Belle logique du système libéral qui s'accorde à merveille avec l'inconséquence des fanatiques de l'avortement.

**L'embryon n'est peut-être pas une chose  
mais il appartient à la mère**

Troisième argument des 'pro'. Une fois évacuée l'embarrassante question de la réification du fœtus, les 'pro' sortent de leur chapeau une théorie étrange : le fœtus fait partie du corps de la mère et donc celle-ci peut en disposer comme bon lui semble.

On pourrait dire ici que le fait de décider si le fœtus est oui ou non un être humain est donc laissé à la discrétion de la mère ou du couple. Morale de propriétaire. Morale libérale.

En guise de début de réponse à cette morale, on pourrait arguer du fait qu'il fait tellement partie du corps de la mère que bientôt il pourra se développer en dehors de son corps (mères porteuses, et dans le futur pourquoi pas des incubateurs). Et nous pourrions rajouter, afin de suggérer la présence de deux êtres, l'existence d'une communication, par les échanges intra-utérins, entre la mère et son enfant. Mais les 'pro' n'en démordent pas : pour eux, la césure décisive c'est la naissance qui donne l'autonomie, l'indépendance. Etrange conception que cette indépendance du bébé théoriquement entièrement dépendant de sa mère dans les premiers temps de sa naissance. Si elle l'abandonne et que personne ne vient pallier son absence, il meurt. Etrange argument qui est sourd à cette parole de la mère qui durant sa grossesse parle de l'*enfant* qu'elle porte. Etrange conception de la césure définitive qui devrait tenter de répondre à l'éventualité suivante : le fœtus est hors du ventre de la mère et encore reliée à elle par le

cordon ombilical. En tant qu'être encore dépendant de son corps, la mère a-t-elle le droit d'en disposer librement et de le supprimer ?

Pas nécessaire donc d'aller plus loin. Cet argument de l'autonomie ne tient pas debout et la communication, l'échange intra-utérin nous paraissent des faits amplement suffisants pour témoigner de l'existence de deux êtres bien distincts. Et le cynisme extrême de ceux qui ne veulent pas entendre cela et vont même jusqu'à parler de l'embryon comme d'un parasite n'appelle plus que des réactions peu raisonnables. Donc restons-en là.

### *Conclusion*

Les arguments intégristes avancés par les 'pro-IVG' sont donc essentiellement de deux ordres : scientistes et individualistes.

Scientisme intégriste. Leur position individualiste reçoit la caution de la science en laquelle ils ont une foi inconditionnelle. Ils vivent dans un monde merveilleux dans lequel la science nous dit le bien et le mal et nous indique ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

Individualisme intégriste. La liberté de choix, ma volonté passent avant toute autre considération ; je suis mon propre dieu. Et si le choix de la primauté de cette liberté de choix achoppe sur quelque considération métaphysique ou idéaliste, les 'pro' se retournent encore vers la science pour rétablir sa justification et éviter tout sentiment de culpabilité qui viendrait parasiter cette liberté. Ils considèrent ainsi que la femme a le droit

d'avorter pour la seule raison qu'elle le veut et que son corps et le fœtus qu'il abrite lui appartiennent. Elle a donc droit de vie et de mort sur le fœtus (son enfant), droit qu'elle perd naturellement (et fort peu logiquement donc) plus tard. Et si ce droit n'existait tout simplement pas ? « C'est à moi et j'en fais ce que je veux et j'ai le droit de le faire parce que je le veux, et comme je le veux c'est donc que je suis libre ». On voit bien le caractère clos et sophistique du raisonnement qui ne trouve alors d'échappatoire que dans l'argument scientifique. Or, la science met en évidence des faits biologiques. Elle étudie le développement embryonnaire. Mais en quoi cette connaissance biologique, qui d'ailleurs n'est pas d'une clarté absolue, peut-elle se prononcer sur le statut ontologique de l'embryon ? Sur quelle donnée fiable peut-elle s'appuyer pour dire qu'à tel moment l'embryon devient un être humain ? La science est rationnelle, elle ne peut donner de réponse sur une notion qui dépasse son champ de compétence. Dire où il y a humanité ou non-humanité dans le développement du fœtus est une question abstraite. La science ne peut répondre à cette question comme elle n'a pu répondre à la question sur l'existence de Dieu. Le suprasensible n'est pas de son ressort. Et n'oublions pas toutes les erreurs d'interprétations commises par la science au cours de l'histoire. Si par exemple, d'ici une cinquantaine d'années, elle venait à reconnaître qu'elle s'est trompée et que le fœtus, selon les critères d'appréciation qu'elle s'est fixés, est une personne dès l'âge de 20 jours (on a déjà vu ce genre de correction d'appréciations et d'interprétations erronées dans son his-

toire), nous aurons alors pendant tout ce temps, aveuglés par les lumières trompeuses de cette même science, commis une faute comme jamais l'humanité n'en a commise, d'aucuns ajouteraient ici « depuis la chute originelle ».

## **LES ANTI-IVG (PRO-VIE)**

Par 'anti-IVG' nous désignons ici ceux qui sont ne sont pas satisfaits de l'avortement dans ses modalités actuelles et pour lesquels le modèle de société qu'implique la libéralisation de l'avortement est une atteinte à la vie et représente une culture de mort<sup>6</sup>. Ils ne voient pas dans cette libéralisation un progrès mais plutôt une fuite en avant de la société vers la régression et la barbarie. L'image du 'pro-IVG' que véhiculent les médias est souvent celle d'un militant de gauche, oeuvrant pour le progrès de la société et défendant la liberté des individus. Les 'anti' les voient plutôt (à tort ou à raison) comme des athées adeptes d'un laïcisme intégriste. Ce stéréotype alimente certainement leur fantasme d'un progrès néfaste puisant sa source dans la philosophie des Lumières et à cause duquel la société est en décadence. Ils ont alors tendance à considérer tous ceux qui ne sont pas de leur avis sur la question comme des figures issues de l'esprit mortifère de la Révolution Française, esprit qui ne fait qu'aveugler l'homme sur la raison de sa présence au monde. Si le camp des 'anti' ne constitue pas à l'instar de celui des 'pro' un bloc homogène et monolithique, on y distingue toutefois les

quelques tendances que nous venons d'évoquer. S'ajoute à ces éléments, leur défiance vis-à-vis du débat dit « démocratique » et plus généralement le rejet d'une société totalement laïcisée. Eux aussi prônent la tolérance et le respect mais leur dogmatisme, leur Vérité (la vie est un don de Dieu et pas juste de la matière et à ce titre elle est sacrée) ne laisse souvent que peu de place à une vraie ouverture et à une réelle écoute de la parole de l'autre. Toujours, sur la foi de ce qui nous est transmis par les médias de masse, il semblerait néanmoins que leur aversion pour le « camp d'en face » se concentre beaucoup plus sur les idées de celui-ci que sur les personnes qui le composent. Ils essaient par là d'être fidèles aux vertus de tolérance que leur recommande leur foi. Hormis les cas isolés des commandos anti-IVG, on a peu d'exemples d'un mépris clairement affiché pour ce que sont leurs adversaires mais plutôt la volonté de les sauver en les ramenant sur le droit chemin<sup>7</sup>.

Voyons donc maintenant dans les grandes lignes ce qu'ils avancent pour justifier leur position.

### **La vie passe avant la liberté**

Leur abord de la question de l'avortement semble être exclusivement éthique et métaphysique. Ils excluent en effet toute considération politique (au sens premier d'organisation de la cité). La politique est soumise à un ordre supérieur. La seule règle qui vaille est celle dictée par Dieu. La loi de Dieu (le choix de Dieu

pourrions nous dire) ou celle d'un ordre naturel passe avant celle des hommes. L'homme ne peut pas et ne doit pas être un dieu tout-puissant qui décide sur toute chose ce qui est bien et ce qui est mal. S'il doit se fixer des règles, il le fait en fonction de la parole divine, il doit tenir compte de cette parole. Pour les 'anti', la liberté individuelle leur apparaît moins importante que la vie, que la mise au monde d'un enfant. Cette dernière est en effet l'expression d'une volonté divine et ne doit pas être examinée du point de vue de notre conscience humaine et elle ne doit pas uniquement relever de notre volonté personnelle. Leur position est une position d'obéissance et ils fustigent chez leurs adversaires cette absence d'obéissance à toute loi extérieure, cette attitude qui consiste à n'obéir qu'à soi-même, cette prétention à être libre comme un dieu. Pour les 'anti', la Vérité c'est Dieu et cette Vérité prime sur tout alors que pour les 'pro' la Vérité c'est eux-mêmes et c'est leur liberté qui prévaut sur toute autre Vérité (même si le doute subsiste quand à l'existence ou la non existence d'une Vérité extérieure et supérieure). Cet abord du problème a le mérite de soulever des questions que le politiquement correct et la doxa ne veulent surtout pas voir ressurgir : celles qui tournent autour de la question du choix libre car conscient. En effet, un choix libre effectué en claire conscience est-il possible et face à l'incertitude de cette possibilité, est-il même moralement acceptable de se reposer entièrement sur ce choix ? Comment la liberté de choix peut-elle aller de pair avec une responsabilité sans faille ? Dans quelles conditions peut-on considérer qu'un choix est libre ?

Une société dans laquelle une pensée unique (un choix unique) est promu et relayé par toutes les institutions officielles (on pense notamment au planning familial) offre-t-elle les conditions d'un choix libre et éclairé ? Une société excessivement normative qui propose des modèles incontournables pour les femmes (âge de la maternité, nombre d'enfants, question des études, de la carrière, conception spécifique de ce que doivent être les bonnes conditions pour élever un enfant) propose-t-elle un choix libre et éclairé ?

### **L'embryon est une personne**

Autre vérité pour les 'anti': l'embryon est une personne. Dès sa conception, il est une personne en devenir permanent et continu. Rien ne peut vraiment définir une limite en dessous de laquelle il ne serait pas une personne. Leur conception veut que l'IVG soit la suppression de la vie d'un être humain dans l'utérus de sa mère. On peut ne pas être d'accord avec cette façon de concevoir les choses mais certainement pas, comme le font les 'pro' intégristes, taxer de délire (sic) une telle conception de la vie. On doit reconnaître que leur raisonnement se tient. Selon les 'anti', puisqu'il n'y a pas césure ni de saut qualitatif déterminant dans le développement de l'embryon, c'est dès que l'ovule est fécondé qu'on peut parler de personne, d'être humain.

Tout ceci a pour conséquence principale que la femme ne peut disposer librement de son corps car elle porte en elle un autre être humain. Elle a cette responsabilité. Alors, il est vrai qu'à l'instar de leurs adver-

saires, ils proposent à partir de là une traduction de leurs conceptions en termes qui peuvent être considérés comme extrêmes et malheureux. Lorsque les 'pro' s'amuse à prendre des cas particuliers et particulièrement horribles d'avortements mortels, les 'anti' parlent de meurtres d'enfants et de fœtus jetés dans les poubelles comme de vulgaires déchets. Ceci, il est vrai, ne contribue pas à la sérénité du débat. A un excès dans l'absence de prise en compte de lois extérieures ('pro') s'oppose l'excès inverse, celui de la prise en compte inconditionnelle d'une loi extérieure ('anti'). Cela peut conduire certains opposants à l'avortement à refuser ce droit même dans des conditions exceptionnelles pour lesquelles il semblerait légitime qu'il existe. Pour cette fraction intransigeante des 'anti', tout avortement est un infanticide qui contrarie l'accomplissement du destin. Difficile à partir de là pour les deux parties en présence d'engager une autocritique et d'engager un débat sérieux sur la question puisqu'on reste dans le pathos sans pouvoir accéder au logos.

En fin de compte, le débat est en quelque sorte confisqué par des « fanatiques » dont le combat sur cette question de l'avortement dissimule souvent des intérêts plus politiques, c'est-à-dire la défense d'un projet de société qui sert leurs intérêts de classe et qui sert en dernière instance, consciemment ou pas, l'idéologie libérale au pouvoir. La seule issue reste alors de miser sur les gens de bonne volonté qui chacun dans leur camp sont prêts à discuter entre eux, à se réconcilier et à soulever les enjeux profonds et essentiels que renferme la question de l'avortement. Pour avancer vers le

meilleur, il ne faut rien attendre des usurpateurs de gauche et de droite qui monopolisent le débat et nous font prendre la direction qui mène au pire. Ce sont des tous des conservateurs qui feront tout pour que ces enjeux fondamentaux ne surgissent jamais dans le champ de la discussion et ne viennent jamais déranger un état des choses qui leur est profondément favorable. En bref, il faut que les bonnes volontés de droite et de gauche soient vraiment révolutionnaires. Et afin de contribuer à ce sursaut, il est bon de commencer par le commencement, à savoir qu'il faut maintenant examiner les raisons pour lesquelles les femmes et les couples avortent. Ensuite, au regard des mesures que le pouvoir politique prend ou ne prend pas face à ces raisons, il faut révéler quel est le projet de société qui émane de telles dispositions ou d'ailleurs de leur absence.

2

---

**Pourquoi les femmes  
avortent-elles ?**



Tout d'abord, est-il nécessaire de rappeler ce que toutes les études montrent ? A savoir que jusqu'au jour d'aujourd'hui, au plus profond d'elle-même, une femme ne souhaite jamais avorter ; répéter qu'une femme n'avorte jamais par plaisir. Rappeler que toutes les statistiques montrent qu'encore aujourd'hui le plus grand nombre de femmes et de couples veulent avoir des enfants et considèrent que c'est un enrichissement à leur vie. En revanche, il est des cas où la possibilité de laisser l'enfant venir au monde peut être interrogée et il est donc des situations pour lesquelles la possibilité d'avorter doit être donnée. Commençons ainsi par énumérer ces cas exceptionnels et voyons ensuite toutes les autres raisons qui poussent certaines femmes à avorter. De la sorte, nous catégoriserons et hiérarchiserons tous ces cas.

### ***Remarques liminaires :***

- Premièrement. *Il ne semble pas déraisonnable d'affirmer qu'aujourd'hui l'immense majorité des jeunes gens et des hommes et des femmes en France sont totalement avertis et informés concernant les questions de sexualité et de contraception. Faut-il rappeler*

à ceux qui avanceraient encore l'argument de l'ignorance, les campagnes d'information sur la contraception, les programmes d'éducation sexuelle et plus généralement l'abondance sans tabou de ces questions dans les revues et les journaux. Certes nous reviendrons sur les modalités de cette information qui si elle empêche l'ignorance, ne fait peut-être pas tout ce qu'il faut pour combattre l'inconscience et l'inconséquence. Mais redisons donc qu'il ne faut pas confondre ignorance et inconscience ou inconséquence. Si dans les années 60 il était légitime de parler d'ignorance, il faut vraiment être aujourd'hui ignorant des réalités et des changements de société intervenus depuis lors pour continuer, en 2008, à avancer cet argument. La question de l'éducation sexuelle, même si elle n'est pas définitivement réglée et entièrement satisfaisante, peut être considérée comme en passe de l'être. <sup>8</sup>

- Deuxièmement. **Le capitalisme veut que la femme travaille, il a besoin d'exploiter sa force de travail.**

- Troisièmement. Nous distinguons la grossesse dans le cadre d'un couple de celle qui ne s'inscrit pas dans ce cadre. Lorsque cette distinction n'est pas déterminante, nous ne la faisons pas apparaître. Cependant, il est bon de renvoyer ici à ces statistiques de l'INED sur Internet qui, à titre d'exemples pour les années 1997 ou 2002, ne montrent pas une différence importante entre les avortements pratiqués par une femme qui vit seule ou qui vit en couple :

[http://www.ined.fr/statistiques\\_ivg/1997/T0D\\_97.html](http://www.ined.fr/statistiques_ivg/1997/T0D_97.html) et  
[http://www.ined.fr/statistiques\\_ivg/2002/T0D\\_2002.html](http://www.ined.fr/statistiques_ivg/2002/T0D_2002.html)

## LES « BONNES » RAISONS

Nous mettons *bonnes* entre parenthèses car il est question ici de raisons à priori indiscutables et impérieuses mais qui ne deviennent *bonnes* qu'en vertu de leur origine souvent tragique. Ces raisons prêtent également le flanc aux discussions, notamment de la part des 'anti-IVG' que nous qualifierons de « purs et durs ». Cependant, nous avons montré précédemment comment des positions par trop tranchées et dogmatiques concourraient plus à nuire à la recherche de solutions sérieuses que celles témoignant d'une ouverture et de la prise en compte de réalités autres qu'une loi purement extérieure et supérieure. Nous n'évacuons pas pour autant les questions que ces positions intransigeantes soulèvent. Seulement, la tâche pour que puissent déjà se poser d'autres questions plus immédiatement en phase avec la réalité est tellement immense que nous préférons pour l'instant nous concentrer sur la réhabilitation de ces questions. Il faut toujours avoir à l'esprit ce qui nous sépare de nos interlocuteurs et avoir conscience qu'engager une discussion sérieuse demande de trouver un terrain de discussion afin que l'échange ne se réduise pas à un affrontement brutal et stérile entre deux vérités irréconciliables.

Les « bonnes » raisons sont celles que nous appelons des raisons thérapeutiques. Nous ne sommes plus dans l'IVG mais dans l'IMG (interruption médicale de grossesse). En voici la liste :

- la venue au monde de l'enfant met en danger la santé voire la vie de la mère. C'est le cas des grossesses extra-utérines (une grossesse extra-utérine n'a aucune chance d'évoluer car la durée de vie de l'œuf ne peut dépasser les 14 semaines.). Pour les autres cas, tant que ne sera pas inventé une sorte d'utérus artificiel qui pourrait accueillir le fœtus et ainsi délivrer la mère de tout danger en préservant ainsi l'intégrité des deux êtres, la vie de la mère qui a déjà une existence avec des responsabilités prime sur celle du fœtus. Ceci étant, dit, il n'est peut-être pas souhaitable d'attendre une invention comme l'utérus artificiel car on peut imaginer que son utilisation engendrera des dérives plus graves que les maux qu'il était censé résoudre.

- la grossesse est consécutive à un acte criminel (viol, viol dans le cas de l'inceste). La femme n'a ici aucune responsabilité vis-à-vis de cette grossesse, elle n'a donc pas l'obligation de l'assumer. L'obligation naît généralement d'un choix volontaire qui a causé la mise en dépendance vitale d'un fœtus. Ce n'est pas le cas ici. Cependant il est bon de se demander si un crime peut en effacer un autre. L'avortement est en effet souvent vécu comme un second viol. Et si l'on considère que l'embryon est une personne alors le fait que la création d'un être humain ne soit pas volontaire ne donne pas plus de droit de le supprimer que si elle était volontaire. En dernière instance, compte tenu des conditions de création de ce qui est peut-être un être humain, on peut tout de même accorder à la mère la décision du statut à accorder au fœtus.

- il existe des risques importants de malformation fœtale. Ce cas est assez délicat car il présuppose de définir précisément ce qui fait qu'un fœtus est considéré comme normal ou pas et de définir quelles sont les anomalies génétiques qui imposent de ne pas laisser la grossesse atteindre son terme. Cela nécessite une hiérarchisation des troubles génétiques et implique un processus de sélection. La question est difficile car elle amène sur le terrain de l'eugénisme (eugénisme dit « négatif » en l'occurrence) et du droit à la parentalité pour les individus handicapés.

- la grossesse concerne une mineure de moins de 16 ans. C'est aussi un cas délicat à « résoudre ». Chaque cas semble être un cas particulier et la décision ne paraît pouvoir relever que d'une décision privée. Un élément médical doit cependant être pris en compte : les séquelles physiques et psychologiques de l'avortement sont plus importantes à cet âge. Cela peut parfois compromettre la possibilité d'une grossesse ultérieure.

## LES RAISONS DISCUTABLES

### – LES « ACCIDENTS »

- **HORS COUPLE**, la grossesse est issue d'une **liaison sans lendemain**, elle n'est pas voulue. Les individus concernés ne sont **pas dans une situation matérielle et psychologique** qui les empêche d'élever un enfant.

Pour ces individus, il s'agit donc ici de savoir s'ils placent le désir ou pas d'avoir un enfant avant l'assomption de leurs actes et l'exercice de leur responsabilité. Lorsqu'ils se sont engagés dans cette liaison sans lendemain et en tant qu'adultes responsables, ils étaient parfaitement conscients qu'une telle chose pouvait se produire. Que faire maintenant qu'ils ont engendré un processus de vie ? Continuer à accorder la primauté à leur désir et à leur existence et effacer ce qu'ils considèrent comme une erreur, un accident ? Cela semble une solution de facilité qui peut relever d'un refus de se poser des questions embarrassantes et qui de surcroît n'est peut-être pas aussi facile à assumer par la suite. Ou alors à l'inverse, ils peuvent accepter le fait qu'ils ont une responsabilité et que ce qui n'était pas prévu n'est pas obligatoirement synonyme de malheur et qu'il faut donc privilégier l'être qu'ils ont conçu sans le vouloir ? Choix difficile mais qui, par la suite, n'a peut-être pas des conséquences psychologiques aussi préjudiciables que dans le choix précédent (étant entendu qu'on considère ici des individus qui se posent un minimum de questions sur la portée de leurs actes). Certes, le choix de garder l'enfant et de l'élever va impliquer de sacrifier une grande partie de soi et ceci pourra être considéré par certains comme une atteinte à leur liberté. La problématique à l'oeuvre ici est donc bien celle de la liberté face à la responsabilité.

- **HORS COUPLE ou au sein du COUPLE.** La grossesse relève d'un « **accident** » de **contraception, d'une absence de précaution, d'une liaison éphémère** et les individus ont de **graves problèmes économiques.**

Ici encore deux termes s'affrontent : les difficultés matérielles (la liberté « entravée »), la responsabilité personnelle. La question essentielle est ici de savoir à partir de quand on considère les difficultés matérielles comme rédhibitoires pour la venue de l'enfant. Malgré la dégradation des conditions sociales en France, y a-t-il autant de situations désespérées qui ne laissent d'autres solutions que celle de l'IVG ?

Il faut être bien conscient sur ce point de l'influence de l'idéologie sur les consciences. Ainsi, à difficultés sociales égales, un couple avait par le passé plus tendance à accepter la venue d'un enfant qu'un couple d'aujourd'hui. En plus du contexte de solidarité communautaire et familiale qui entourait les couples et qui favorisait la prise en charge de l'enfant, s'ajoutait l'idée pertinente qu'un enfant n'avait somme toute besoin que d'un minimum de choses pour son développement personnel et surtout et avant tout d'affection et d'amour. Les individus ne raisonnaient pas systématiquement en termes d'incertitude concernant l'avenir ou de conditions optimales pour élever un enfant. Ils n'étaient pas « conditionnés » dans un certains sens. Certes, cela donnait des situations difficiles en face desquelles les parents devaient redoubler de courage et devaient travailler plus s'il leur était possible de le faire.

Mais aujourd'hui, une peur, en partie justifiée, conditionne les individus et conduit à une solution de facilité qui consiste à dire : « non je n'ai pas les moyens d'élever cet enfant, non l'avenir est trop incertain pour que je mette au monde un enfant ; il n'aura pas tout ce qu'il voudra ». Mais avant de considérer ce qu'il voudra, il faudrait peut-être considérer ce dont il a simplement besoin.

Dans le cas qui nous occupe, la primauté est donc accordée aux considérations matérielles quand ces considérations ne relèvent pas au fond d'un prétexte. Certes, on ne peut évacuer totalement et minimiser trop rapidement les difficultés économiques des couples et des ménages. Il y a effectivement des situations critiques, des impossibilités absolues, et comme toujours ce sont ces situations qui sont mises en avant pour justifier d'un comportement général qu'il serait préférable que les individus suivent lorsqu'ils sont confrontés au même genre de difficultés mais de moindre gravité. Car au jour d'aujourd'hui en France, il existe encore un système qui offre des solutions, des expédients pour élever un enfant<sup>9</sup>. Certes, cela demande de l'abnégation et implique l'abandon d'une partie de sa liberté individuelle. Mais cela exige également de réévaluer honnêtement la réalité des conditions convenables pour élever un enfant. Car, pour aller de bout de cette logique, nous pouvons demander si le fait d'être en mesure d'élever dignement un enfant se résume à être en mesure de lui acheter tous les gadgets à la mode et des fringues de marque. Et puis, la focalisation des individus sur leurs conditions matérielles ne masque-t-elle pas une simple considération exagérée de leur petite personne et n'entretient-elle pas une dénégation de leur égoïsme ?

En France aujourd'hui, même dans des conditions très difficiles, même avec une politique familiale peu satisfaisante, la maternité est possible et peut être un bonheur. Et ceux qui prétendent le contraire se cantonnent dans un misérabilisme qui au fond est très confor-

table pour justifier leurs positions et qui relève surtout d'un enjeu de classe qui ne veut envisager aucun progrès possible<sup>10</sup>.

**- HORS COUPLE ou au sein du COUPLE**, la grossesse relève d'un « **accident** » de **contraception**, d'une **absence de précaution**, d'une **liaison éphémère** et les individus ont de **graves problèmes économiques et/ou psychologiques**.

C'est une fois encore un cas très délicat. Comment considérer ce désir d'enfant émanant de personnes qui présentent un handicap psychologique (auquel peut s'ajouter des difficultés financières) ? A partir de quand est-il moral de priver certains individus de la parentalité ? Quand atteint-on à la dignité de la personne ? Ici encore ce n'est pas à la science seule de répondre car elle ne peut apporter qu'une partie des réponses. Le problème implique des considérations morales et sociales. La réflexion semble devoir se focaliser sur le futur enfant. Pourra-t-il être pris en charge et élevé par ses parents ? Peuvent-ils assumer cette charge et cette responsabilité ? La société propose-t-elle de les aider dans cet accueil de l'enfant ? Et puis quels sont les handicaps qui sont des obstacles majeurs à la parentalité ?

## **LES MAUVAISES RAISONS**

### **– LES « PRESSIONS »**

**Au sein du COUPLE**, dans une relation suivie, la grossesse est issue d'un « **accident** » de **contraception**,

**d'une absence de précaution.** Les individus concernés ne sont **pas dans une situation matérielle ou psychologique** qui les empêche d'élever un enfant.

- **Sacralisation de l'intériorité et désacralisation de l'extériorité.** Certains couples et certaines femmes n'ont au fond d'eux-mêmes absolument pas envie d'avorter mais la pression sociale et idéologique pèse sur leur décision. Tout un arsenal idéologique est déployé pour renvoyer la parentalité au second plan. Ainsi, il faut penser travail, carrière professionnelle, études, niveau de vie, genre de vie, émancipation, bonheur individuel, plaisir, loisir. Avec ce « moi libéré », tout ce qui relève un tant soit peu de ce qui est extérieur à l'individu est considéré comme secondaire. Il en va ainsi de l'héritage et de l'hérédité. S'inscrire dans une histoire, une filiation, avoir une descendance sont des processus désormais jugés obsolètes<sup>11</sup>. Ce qui compte avant tout désormais, c'est : « moi, ici, maintenant ». Autant dire alors que toutes cette pression idéologique ne fait pas la part belle à la parentalité.

L'idée que l'existence implique de se considérer comme autre chose qu'une machine à consommer, à « réussir » et à jouir tend donc à disparaître. L'idée de n'être responsable que de soi-même fait son chemin. Et au bout du chemin, l'avortement devient un moyen banal d'assurer la pérennité de cet individualisme hédoniste et irresponsable.

**- Planification ultra-rationalisée - refus de l'imprévu.**

La condition en apparence paradoxale de ce « moi, ici, maintenant » que nous venons d'évoquer est la planification excessive de l'existence. Car cette planification participe de la même philosophie de l'existence. En effet, le « moi, ici, maintenant » ne doit pas subir de changement non choisi, ne doit pas être perturbé par l'imprévu, il doit être « auto-matriciel ». C'est ainsi que nous vivons dans la société du principe de précaution et du risque zéro. Tout ce qui est imprévu est mauvais, dangereux. La vie moderne est une vie planifiée faite de surprises programmées. Il y a un logiciel qui par exemple nous dit quand c'est le moment ou pas d'avoir un enfant. Croyant s'être délivrés de toute loi supérieure et être libres, les individus « modernes » n'ont fait que se soumettre à une autre loi supérieure – loi que nous pourrions appeler : Raison Toute-Puissante. Ici encore, la part belle n'est pas faite à la grossesse imprévue, et l'avortement (un des outils du logiciel susmentionné – une sorte de gomme) est là pour corriger les écarts. Quant à savoir qui programme et vend le logiciel ... <sup>12</sup>

**- Pression de l'homme.** Toujours prompt à fustiger le pouvoir mâle, l'idéologie dominante fait encore courir l'idée que dans de nombreux cas d'« accidents de pilule », c'est l'homme qui pousse sa compagne à avorter. Certes, ce phénomène est probablement encore très courant. Mais il est tout à fait raisonnable d'envisager

que dans de nombreux cas, les hommes sont tout à fait ravis de cette grossesse non prévue et qu'ils veulent absolument de cet enfant. En effet, si d'un côté une certaine pensée libertaire a émancipé les femmes de leur fonction reproductrice, on ne voit pas en quoi cette émancipation aurait entamé le désir de paternité des hommes. On peut même envisager qu'en réaction et par besoin de sécurité et de repères ils sont en demande de paternité. Et puis c'est bien la femme qui est ici en relative position de force puisqu'elle porte l'enfant. Les pressions peuvent donc s'exercer dans les deux sens. L'homme peut dire : « si tu veux garder cet enfant je te quitte » ; la femme : « si tu ne veux pas que je garde cet enfant je te quitte ». On peut envisager même si cela paraît aberrant – mais nous sommes tellement servis en aberrations de nos jours – que l'homme disent : « si tu ne veux pas garder cet enfant je te quitte » ou que la femme menace : « si tu veux que je garde cet enfant je te quitte ».

Des études montrent que si la culture du refus de l'enfant est plus répandue chez les hommes et qu'elle augmente, elle augmente également chez les femmes. On peut très bien envisager à terme, avec le processus général d'indifférenciation des sexes et de nivellement des comportements, que les femmes « rattraperont leur retard » et auront, autant que les hommes, « pas envie d'avoir des enfants ». On sait bien que l'égalité homme-femme se fait souvent par et pour le pire et le nivellement (quantitatif et qualitatif) par le bas. Reste à savoir, confronté à un tel projet déshumanisant, jusqu'où peut résister tout ce qui relève d'un ordre naturel, l'instinct

de maternité notamment. Cet instinct se manifeste dans le fait qu'il y a plus de femmes qui regrettent de ne pas avoir gardé leur enfant que de femmes qui regrettent de l'avoir gardé, ces dernières en effet ne doivent pas courir les rues. Il est ainsi amusant si ce n'était navrant d'entendre encore les 'pro-avortement' parler d'enfant non désiré qui subirait les conséquences de ce non désir et pour qui la vie serait un malheur et un supplice si on le laissait venir au monde. Les 'pro' ne sorte pas de la sphère du désir tout-puissant qu'il soit positif ou négatif. Comme s'il n'y avait rien de plus fort que le désir. Comme s'il était absurde de parler d'instinct maternel. Comme si pour un enfant, avoir été primitivement désiré était pour lui un gage de bonheur et d'amour absolu de la part de ses parents. Comme si le désir de conception avait un effet magique pour toute la suite de la vie. Comme si le désir ne pouvait pas cacher son contraire. Il serait facile ici de citer des cas d'enfants maltraités qui avaient été pleinement désirés par leurs parents.

Il faut également revenir ici sur celui dont on parle peu lorsqu'il s'agit d'avortement si ce n'est pour l'accuser de toutes les oppressions : le père. Celui-ci n'a en effet aucun droit à faire valoir sur la grossesse de la mère. Si la mère veut avorter et que lui ne veut pas, il n'a aucun recours légal pour l'en empêcher, pour l'en dissuader. Et inversement il ne peut forcer la mère à avorter. Les tribunaux de plusieurs pays ainsi que la Commission européenne des droits de l'Homme ont refusé toutes les plaintes émanant de "pères" potentiels

qui voulaient empêcher leur partenaire d'avorter. Comment se fait-il que jusqu'à la naissance le père n'ait aucun droit et que le fœtus n'ait également quasiment aucun droit et que subitement à la naissance le fœtus devienne une personne avec des droits, et qu'il "appartienne" *conjointement* au père et à la mère ? Comment se fait-il que le père puisse être tenu pour responsable à la naissance alors qu'auparavant il n'a absolument rien à dire ?

Nous voyons bien apparaître avec ce dernier point, toutes les sortes de questions que soulève la réflexion sur l'avortement. On sait également que la politique qui est menée en la matière implique des choix de société, des options sur la façon dont sont aujourd'hui considérés le couple, la famille, l'intérêt national ou la spiritualité. Tentons donc, dans une dernière partie, de définir en synthétisant ses déterminations, ce que nous désignerons comme un véritable *projet de société de l'idéologie dominante*.

# 3

---

## **Projet de société de l'idéologie dominante**

ou quand le projet est peut-être plus barbare  
que la barbarie qu'il prétend combattre

*En outre, il faut être réaliste, le désir ne se commande pas : c'est à l'occasion d'une rencontre que des relations sexuelles se nouent alors que l'intéressée n'était pas sous contraception.*

**Simone Veil**



Afin de cerner au plus près le projet de société inhérent à la façon dont est traitée la question de l'avortement, il faut examiner en quoi les propositions et les mesures des pouvoirs publics peuvent déterminer le choix des individus face à cette pratique.

## **DERESPONSABILISATION ET BANALISATION**

Nous pouvons commencer par nous demander quelle est l'attitude des pouvoirs publics face à la stagnation du nombre d'avortements et ceci en dépit d'une loi qui devait contribuer à faire baisser cette pratique. Les deux types mesures phares prises depuis le vote de la loi en 1975 ont été les suivantes : repousser la durée légale pour effectuer une IVG ; cette extension de la période légale pour pratiquer une IVG étant toujours présentée comme une extension de la liberté des individus ; faciliter l'avortement par la démocratisation de l'IVG médicamenteuse, avec les pilules abortives et celle du lendemain<sup>13</sup>.

Nous pouvons nous demander ensuite où en sont les belles paroles qui invoquaient parallèlement à loi sur

l'IVG, la mise en place de tout un système d'encadrement, de conseil, de prise en compte individualisée, visant à limiter une pratique qui ne devait être qu'un ultime recours et pas une forme de contraception ? En pratique, rien de la sorte n'a vraiment été fait pour favoriser la diminution du nombre d'avortements. Et le peu qui a été fait a conduit à un échec total. Comme dirait l'autre, les faits sont têtus: le nombre d'avortements n'a jamais diminué.<sup>14</sup>

Nous avons ici tout le cynisme du système libéral qui s'étale au grand jour. Le système propose une avancée sociétale sans pour autant l'accompagner des conditions matérielles et morales qui font de cette avancée un réel progrès. Il s'agit en l'occurrence de faire en sorte que cette avancée ne puisse devenir autre chose qu'une mesure servant les intérêts du système libéral. Comment imaginer qu'un tel système ne pouvant survivre qu'en déresponsabilisant les individus puisse jouer contre lui-même en mettant en place des structures qui oeuvreraient dans le sens de la responsabilisation ?

Que valent en effet dans un système libéral le sens des responsabilités, le respect de soi-même et celui d'autrui ? Rien. Ils ne sont que des obstacles à ce système. Voilà pourquoi il faut dégager l'individu de tout rapport avec les conséquences et les implications réelles de ses actes. A l'instar de l'acte de consommation dans lequel sont éludés les rapports de production qui président à la fabrication des objets de cette consommation, l'acte sexuel est dégagé de tout rapport avec sa dimension fondamentale, sa dimension reproductrice. Cet affranchissement propose donc à l'indi-

vidu d'oublier le réel pour se concentrer sur son plaisir individuel et sur l'exercice de sa liberté individuelle. Là est le cynisme que nous évoquions un peu plus haut. Sous couvert d'apporter la libération que serait la maîtrise de la sexualité, on fait de cette dernière un instrument purement hédoniste, libidinal et vecteur d'irresponsabilité, et ceci pour le plus grand profit du système capitaliste avancé. L'individu libéré de tout peut consommer tout en toute liberté. Et puis au fond le pouvoir se soucie-t-il vraiment du bien-être des gens ?

Cette hypocrisie, cette fausse générosité (on sait bien que les cadeaux du pouvoir ne sont jamais gratuits) sont particulièrement patents dans les mesures qui accompagnent cette libéralisation de l'avortement.

Peut-on en effet considérer que tout est fait pour que les femmes gardent leur enfant ou plutôt que tout les pousse à avorter ? N'a-t-on pas fait d'une possibilité, de l'ultime recours que doit être l'avortement, un modèle à suivre, une conduite banalisée dès le plus jeune âge ? N'a-t-on pas inscrit dans le droit une pratique certes ancestrale mais qui n'est pas digne d'une société qui se prétend civilisée ?

Que dire d'une société qui commence la propagande pro-avortement jusque dans les collèges avec la mise à disposition de la pilule du lendemain sur place et sans avis parental nécessaire ? <sup>15</sup>

Il s'agirait de prévenir des drames nous dit-on. Ce serait nous répète-t-on agir en faveur de la liberté des adolescents à avoir une sexualité pleine, intense et surtout sans risques. Toujours la propagande qui se cache derrière le masque de la bienveillance et de la généro-

sité. « C'est pour votre sécurité ». Mais n'est-ce pas plutôt, sous couvert d'information et de prévention, faire la promotion de la sexualité hédoniste et sans risque, de lever les derniers tabous, les dernières limites ? Comment croire que cette information peut être accompagnée d'un arrière-plan moral alors que la morale est précisément ce qu'il ne faut absolument pas promouvoir ? Les faits là encore sont têtus : une adolescente peut se procurer gratuitement (en pharmacie ou à l'infirmierie de son propre collège) et sans avis parental la pilule du lendemain. Jusqu'où peut-on aller pour pousser l'irresponsabilité des parents, des adolescents et de la société en général ? Jusqu'à prévoir dans ces mêmes collèges des salles spéciales dédiées pendant les pauses à la pleine et entière libération collective des pulsions de ces chers bambins, avec distributeurs de préservatifs à l'entrée et pilules du lendemain à la sortie ? Sans arrière-plan spirituel ou moral, l'information sexuelle, c'est-à-dire la connaissance technique et biologique, n'est qu'une propagande en faveur d'une vision mécaniste et hédoniste de la sexualité.

A ceux qui mettraient en doute cette absence de morale dans l'information sur l'avortement, nous leur disons simplement d'observer les faits. Cette information n'est jamais à quelque moment que ce soit contrebalancée par l'invocation d'un quelconque caractère sacré de la vie. L'IVG y est toujours présentée comme un progrès et une facilité, un confort. Certes, à l'instar de l'alcool, il est conseillé de l'utiliser avec modération. Mais on sait bien ce que ce genre de précaution vaut. Et

de toute façon, la plus grande preuve d'une absence de rééquilibrage moral sur la question sont les deux silences quasi absolus qui règnent dans les médias de masse sur l'avortement, deux réalités majeures sont occultées. D'abord la réalité de l'acte en lui-même. Combien de reportages diffusés, combien d'articles parus sur une pratique qui concerne 225 000 femmes chaque année ? Les médias ne sont pourtant avares de reportages sur des sujets d'une ampleur démographique beaucoup moins importante. Mais sur la réalité souvent douloureuse de l'avortement et sur ses implications morales, c'est le *black-out* total. Ensuite, combien de reportages consacrés aux conséquences psychologiques, à ces femmes et à ces hommes en détresse qui vivent mal le fait d'avoir avorter ? Les médias ont pourtant l'air de s'intéresser à tant de formes de détresse qu'il aiment présenter en *prime-time* qu'on ne comprend pas pourquoi celle liée à l'avortement fait exception. Ou plutôt, on a peur de comprendre : le sujet dérange.

Et il faudrait à partir de là avaler le sabir de l'idéologie dominante nous disant que « les jeunes étudiantes sont dans une instabilité affective qui ne se prête pas à la parentalité » (sic) et que l'avortement est un bienfait pour toutes ces jeunes femmes en détresse. Certes. Mais ne serait-il pas intéressant de savoir pourquoi ces jeunes gens sont dans cette instabilité affective (à l'âge où leurs parents eux se mariaient) ? Ou bien faut-il comprendre alors que cette instabilité est finalement une bonne chose pour le système et qu'il vaut mieux interrompre le développement d'un fœtus que d'interrompre le projet de vie sybaritiste, invertébré, infantile et

moralement anémique de l'étudiant libéré du XXI<sup>ème</sup> siècle ? Certes nous généralisons. Mais il faut vraiment avoir vécu l'« aventure du campus » pour comprendre que ce modèle d'étudiant est devenu le modèle dominant. Mais que voulez-vous, nous dit le Grand Marché, il ne faut pas les empêcher de vivre...ou...de consommer ces petits.

Un fait semble corroborer la collusion des trois termes du triumvirat « Campus, Sexe et Consommation » : la coïncidence entre l'âge moyen auquel les jeunes femmes ont recours à l'avortement et l'âge moyen où leur activité sexuelle est la plus intense. Les études s'accordent autour de l'âge de 22 ans. Le recours à l'avortement pourrait donc être considéré comme un moyen de ne pas contrarier cette sexualité hédoniste (corrélée par le mode de vie –campus et sexe !- à une consommation du même genre) mais tout en affirmant qu'il s'agit de protéger le bon déroulement des études et de protéger des jeunes femmes qui sont dans une « instabilité affective qui ne se prête pas à la maternité ». Il est vrai qu'un ou plusieurs avortements ne peuvent contrarier le bon déroulement des études...Il suffit pour cela de ne pas « se prendre la tête ».

Le grand projet du système libéral est donc la déresponsabilisation de tous, le grand désenchantement du monde, le suprême affranchissement de toutes les limites grâce à l'immense flux du désir sacralisé. La jouissance sans entraves. Et même s'il faut en passer par la suppression de millions de fœtus. Aucune barbarie ne peut s'opposer au désir libéré de l'individu roi.

Et cette déresponsabilisation face à la vie aura un double avantage : premier avantage, favoriser une mutation anthropologique qui fera de l'individu de l'éthique des limites celui du nouvel Homme de la consommation décomplexée ; deuxième avantage, pouvoir contrôler de façon ultra-rationnelle, c'est-à-dire selon les besoins de l'économie, la quantité et la qualité de la population. Nous dirons dans un instant un mot à propos de ce contrôle démographique mais nous voulons avant cela revenir sur la façon dont est présentée cette déresponsabilisation, c'est-à-dire sous les oripeaux de la liberté.

## UN CHOIX LIBRE ?

L'absence de responsabilité est la liberté. L'aliénation est la liberté. On croirait entendre les slogans du *1984* d'Orwell. Et c'est pourtant en substance ce qui nous est dit. Le système nous offre la plus précieuse des choses au monde : la liberté individuelle.

En effet, dans une société libérale, tout doit être de l'ordre du privé, tout doit être soumis à la liberté individuelle. L'Etat n'a pas à interférer dans les choix des individus. C'est en fait un bon moyen pour l'Etat de se désolidariser de problèmes pour lesquels il ne veut pas offrir de solution collectives. La liberté du modèle libéral a bon dos. Par exemple, concernant la contraception ou l'avortement, quel confort de renvoyer la femme à la responsabilité et à la maîtrise de son corps ! Et quelle astuce de lui proposer en apparence deux solutions. Car même si en apparence il arbore la neutra-

lité, l'Etat interfère dans le choix des individus : il rembourse les frais liés à l'avortement d'un côté, et de l'autre, il propose également des compensations financières pour la venue de l'enfant. Seulement les deux propositions sont des pis-aller et par ailleurs, l'Etat fait tout un travail idéologique qui laisse dubitatif quand à sa réelle volonté de contrarier le recours à l'avortement.

En effet, nous avons d'un côté, l'avortement, l'exercice d'un droit qui ne coûte rien financièrement (mais qui peut coûter psychologiquement). De l'autre, la naissance, l'exercice d'un droit qui coûte financièrement (mais qui dans une certaine limite ne coûte pas psychologiquement). Face à cela le pouvoir développe deux stratégies promotionnelles : premièrement, l'apologie de l'argent, de la réussite corrélés au développement individuel, au bonheur ; deuxièmement, l'apologie de la liberté délivrée de toute culpabilité (destructions des croyances, d'une éthique des limites, promotion de l'hédonisme). Ainsi il est aisé de voir premièrement lequel des deux droits (à l'avortement ; à la naissance) pâtit le plus d'une telle propagande idéologique, c'est-à-dire lequel des deux est handicapé par son coût financier (idée que l'argent est tout), et deuxièmement lequel des deux est allégé de son handicap moral (idée que la culpabilité n'est rien). Peut-on parler alors de neutralité de l'Etat et de choix entièrement libre et absolument pas orienté ?

La liberté de choix sans cesse avancée par les partisans de l'avortement est symptomatique de l'idéologie dominante, c'est-à-dire l'idéologie libérale. Si on

écoute leur discours, le choix de garder ou pas un enfant est à peu de chose près ramené au choix que l'on peut faire devant un produit dont on se demande s'il nous conviendra ou pas, choisir si on doit le prendre ou refuser de le prendre. C'est le principe du supermarché appliqué à la vie humaine.

## **PROJET DEMOGRAPHIQUE - PROJET ECONOMIQUE**

Enfin il reste la question démographique. Et ce fait : la libéralisation de l'avortement n'a pas réglé le problème puisqu'il y a autant d'avortements aujourd'hui qu'avant la législation de 1975. Et alors l'interrogation qui point à l'horizon : le système libéral aurait-il intérêt à ce que tous ces enfants ne naissent pas ? Comme on a bien compris qu'il a intérêt à ne pas résoudre la question du chômage puisqu'elle est structurelle, puisqu'elle contribue au fonctionnement du système. Même principe dans les deux cas donc ? Si on est trop naïf, on a des difficultés à croire à un tel cynisme. Et pourtant... Prenons la Chine par exemple. Pourquoi croyez-vous que le délai légal pour avorter est là-bas de 9 mois !? Parce que le fœtus chinois n'est une personne qu'à partir de 9 mois ?

On le sait, tout Etat doit contrôler sa population en fonction de ses intérêts. Politique nataliste ou malthusienne si nécessaire, eugéniste s'il faut. Le contrôle n'est évidemment pas que quantitatif, il faut aussi que le pouvoir puisse choisir ses citoyens-consommateurs

et ses citoyens-travailleurs. Et depuis 30 ans, il semble avoir choisi. Il semble vouloir se débarrasser d'un certain type de surplus démographique qui ne lui est pas utile (il n'y a pas de travail dans la durée donc il faut des intérimaires de passage plutôt que des résidents permanents). Et puis la femme enceinte doit être à court terme une charge pour le capitalisme puisque s'il est vrai qu'on a considérablement développé le marché de la petite enfance, il semble toujours préférable qu'un enfant sur cinq ne vienne pas au monde<sup>16</sup>.

Nous sommes en fait en Europe sur la voie d'une politique assez proche de celle menée par la Chine communiste pendant des décennies : la politique de l'enfant unique. L'Allemagne est déjà descendue à 1,6 enfant par femmes, l'Italie à 1,2 et les chiffres continuent de baisser. La France reste encore une exception avec un peu moins de deux enfants par femmes tout simplement parce qu'elle conserve une politique familiale encore assez explicite.

Alors comment en est-on arrivé là ? Ici encore, étudier exhaustivement toutes les raisons de ce déclin démographique exigerait un ouvrage à part entière. Nous nous contenterons de signaler sous forme d'énumération, quelques raisons significatives de ce déclin et notamment *tout ce qui n'a pas été fait* d'une part par les pouvoirs publics pour l'*empêcher* et tout ce qui a été encouragé d'autre part pour le favoriser.

Voici ces raisons :

- contribution à la sécularisation de la société par le dénigrement systématique des croyances, des traditions et la spiritualité en général.

- imposition d'un mode de vie basé sur la logique économique qui laisse peu de place aux familles « nombreuses » (études longues, flexibilité du travail, mobilité géographique accrue, dissolution du couple). La logique économique modèle les existences des individus en leur imposant une série de normes et de critères qui les contraignent à s'adapter à son « rythme » et à sa structure. C'est ainsi qu'elle dicte quand et combien d'enfants il faut avoir. On pourrait même dire qu'elle influe par sa flexibilisation du travail et par le déracinement des individus sur le choix de la personne avec qui on fait des enfants.

- le taux de fécondité est fortement lié au modèle économique. A titre d'exemple, la fécondité des pays de l'Europe de l'Est a brutalement baissé avec la chute des économies dirigées de type socialiste. « Les changements économiques et sociaux après l'effondrement des régimes communistes ont entraîné la suppression ou l'affaiblissement du système de protection familiale à caractère fortement socialiste, qui comportait une participation élevée de la main-d'oeuvre féminine, une large couverture de prestations familiales, la présence d'un grand nombre de crèches et de garderies, et du système de protection sociale en général »<sup>17</sup>.

Le taux de fécondité et indirectement la politique en matière d'avortement relèvent donc de choix idéologiques associés à un modèle économique. Les recherches économétriques menées en France ont abouti à la conclusion qu'une indemnisation totale des coûts que représente un enfant augmenterait en fin de compte la descendance finale d'environ 0,5 enfant par

femme<sup>18</sup>. C'est apparemment un effort financier que ne peuvent ou ne veulent pas faire les pouvoirs publics. Leurs priorités sont probablement ailleurs, dans les multiples avantages qu'ils accordent au capital au détriment du travail et de la famille.

- politique familiale très insuffisante (déficit de structures d'accueil des enfants, dispositions légales en faveur d'un statut de femme au foyer inexistantes). Tout ceci crée une plus grande inégalité : les couples financièrement favorisés peuvent faire garder leurs enfants (par les femmes des familles moins aisées et ceci plus facilement et à moindre coût avec les avantages liés à la politique des services d'aide à la personne) et pour les autres femmes et couples moins favorisés financièrement la naissance d'un enfant peut devenir très problématique. Les riches auraient-ils désormais plus le droit que les autres de faire des enfants ?

- primauté de la réussite professionnelle sur toute autre réussite.

- valorisation de la femme qui travaille, dénigrement de la femme au foyer.

- politique générale d'instabilité de l'emploi qui tout autant que l'instabilité affective est un frein à la fécondité.

Voilà donc une énumération qui donne dans les grandes lignes ce qu'il n'est pas abusif de désigner comme étant des options politiques qui témoignent d'un projet de société pour ne pas dire d'un projet de civilisation.

## Conclusion

---

**« parce que je le vau**x** bien »**



Nous parlions un peu plus haut d'un projet de civilisation. Ses mots d'ordre pour le citoyen-consommateur pourraient être les suivants : « Aucune limite à ma liberté » ; « Tout est permis du moment que je le veux » ou encore mieux, un très publicitaire « Tout est permis parce que je le vau**x** bien ».

La liberté est ramenée au désir et, comme le révélait très à propos notre citation liminaire de madame Simone Veil : « le désir ne se commande pas ». Ou plutôt, il n'est plus dans le projet libéral qu'il se commande mais qu'il reçoive désormais ses « ordres » du nouveau dieu, de ce Grand Marché qui lui confère sa toute-puissance.

Notre avis est qu'un projet de société dans lequel le désir ne se commande plus est un projet dangereux.

Et c'est pourtant la voie qu'a empruntée le système libéral en compensant les problèmes sociaux qu'il ne règle pas par l'octroi de droits et de libertés satisfaisant les désirs, mais qui ne sont en réalité que des droits pour le consommateur et pour la consommation. Il s'agit en l'espèce de reconduire et d'amplifier le capitalisme.

L'avortement a été libéralisé par une loi et le système libéral, fidèle en cela à ses principes, a laissé faire.

Il a bien quand même donné ici ou là un petit coup de pouce à l'esprit d'irresponsabilité mais le seul fait d'accorder un droit est déjà un pas vers l'irresponsabilité si celui-ci n'est accompagné d'un devoir. Or, le moins que l'on puisse dire concernant les devoirs en matière de parentalité, c'est qu'ils sont plutôt moribonds.

Nous sommes donc confrontés à un système qui s'il n'a pas encore révélé toute sa barbarie, montre des signes graves de régression et des tendances réactionnaires qui peuvent être considérés comme relevant d'un projet anti-progressiste et augurant de très mauvaises perspectives pour l'avenir.

Face à cette menace, nous voulons réaffirmer que le droit de donner la vie est un droit sacré au dessus de tous les autres droits. Que donner la vie permet la pleine réalisation du destin de chaque homme et de chaque femme. Que la seule façon d'éviter le pire pour notre société en décadence est qu'elle mette en oeuvre les moyens de conjuguer liberté avec responsabilité. Si elle ne prend pas rapidement cette voie, le chemin vulgaire et désacralisé qu'elle a emprunté nous conduira à la sauvagerie et au chaos.

\*\*\*

## Notes

---

(1) Concernant le degré d'imprégnation des consciences, des enquêtes montrent qu'en France 90% des personnes interrogées estiment que l'IVG est un droit imprescriptible. Certes, il faudrait connaître dans le détail les modalités de ces enquêtes et quelles sont les questions posées aux personnes interrogées. Il n'en demeure pas moins que le discours des 'pro-IVG' semble être le discours dominant.

(2) Nous avons ici la foi inconditionnelle en la science que nous évoquions dans notre introduction. Eu égard aux multiples erreurs du passé commises par la science, nous avons jugé opportun d'employer ici le mode conditionnel. C'est un parti pris anti-fondamentaliste.

(3) La nouvelle loi porte de dix à douze semaines de grossesse le délai pendant lequel peut être pratiquée une interruption volontaire de grossesse. Loi relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception. Déclaration n° 2001-446 DC - 27 juin 2001

Visiblement les scientifiques de tous les pays ne sont pas d'accord ou ne sont pas arrivés au même résultat. Voici quelques exemples des délais autorisés pour quelques pays :

- Chine           **9 mois**
- Danemark    12 semaines
- Espagne       12 semaines
- Etats-Unis   variable selon les Etats : cela va jusqu'à 32 semaines
- France        12 semaines
- Italie         13 semaines
- Japon         **9 mois**
- Luxembourg   12 semaines
- Pays-Bas     21 semaines
- Royaume-Uni **28 semaines**
- Suède         18 semaines

(4) Il a été avancé le chiffre de 250 à 300 000 avortements clandestins en moyenne par an avant 1975, ça fait donc 0,1% de décès.

Cependant étant donné l'impossibilité réelle de chiffrer les avortements avant cette date, les évaluations se sont révélées fantaisistes et parfois malhonnêtes. Les 'pro-avortement' sont même allés, dans les années qui ont précédé et suivi la loi Veil, jusqu'à parler d'un million d'avortements par an France. Dans l'autre sens, il existe une étude de l'INED (organisme pas réputé pour contrarier la doxa) qui parle d'une estimation à 65 000. Source : INED - Institut National des Etudes Démographiques : Chantal BLAYO, " L'évolution du recours à l'avortement en France depuis 1976 ", in Population, 3, 1995, pages 779 à 810.

Cette dernière étude démentirait donc ce qui nous a été toujours affirmé : à savoir que la libéralisation de l'avortement n'aurait pas entraîné l'augmentation du nombre d'avortements.

Dans le doute, il est cependant préférable de s'en tenir à l'affirmation que la libération n'a fait ni augmenter ni diminuer le nombre d'avortements en France.

(5) Dans le même ordre d'idée, si aujourd'hui vous émettez quelques doutes sur la pertinence des lois mémorielles (loi Gayssot et loi Taubira), vous êtes aussitôt, avant toute autre forme de procès, accusé d'être un anti-sémite ou un raciste de la pire espèce.

(6) L'IVG est pour eux : interruption volontaire de la vie.

(7) On a de nos jours peu d'exemples de caricatures anti-laïcardes féroces qui présenteraient les 'pro-IVG' comme des bêtes de foire ou des individus assoiffés de sang.

(8) Maintenant dès le CM2 on fait dans le cours de sciences naturelles une introduction à la transmission de la vie chez l'Homme et en classe de 3<sup>ème</sup> tout est dit sur la contraception et même sur la pilule du lendemain.

(9) Citons à titre d'exemple les aides accordées pour un enfant : la PAJE (165 euros par mois), plus les allocations familiales (147 euros), soit un total de 312 euros par mois les 3 premières années, puis 147 euros par mois après 3 ans. C'est peu mais ce n'est pas complètement négligeable.

(10) Ici se dessinent, notamment chez la mouvance gauchiste des 'pro-avortement', deux tendances opposées de par leurs postulats mais qui s'avèrent pareillement erronées ou contradictoires :

Certains sont dans l'idée que les pauvres avorteraient pour des raisons purement liées à leur condition de pauvres et qu'ils seraient donc plus tentés de le faire que des classes plus aisées. La seule résolution du critère économique suffirait selon eux à faire diminuer l'avortement. C'est une conception économiste qui fait fi de toute considération éthique. Les faits montrent au contraire qu'une éthique « ouvrière » a plus tendance à prendre en compte la pérennité d'un mode de vie simple et digne dans lequel la vie a un caractère sacré et à faire passer ces considérations avant celles de mobilité sociale impérieuse ou de dénigrement du statut de mère au profit d'une émancipation « éclairée » de la femme. C'est bien plutôt une morale bourgeoise et prétendument éclairée et moderne qui fait prévaloir une évaluation qualitative de l'existence en termes financiers et en termes de compétition sans merci pour la réussite professionnelle. Pour cette morale bourgeoise, si les avantages matériels ne sont pas réunis pour un tel projet d'existence, alors cela ne vaut pas la peine de mettre au monde un enfant.

D'autres, au contraire, réfutent ou ne veulent pas entendre l'idée que les hommes et les femmes de ce pays subiraient des contraintes qui les inciteraient à l'avortement. Ils arguent du fait que la natalité en France ne connaît pas de pro-

blème grave, que les chiffres montrent qu'on peut aller librement au bout de sa grossesse en France aujourd'hui. Ils ont raison sur un point : la France n'est pas la plus mal lotie en Europe concernant la natalité. Mais il faudrait alors qu'ils expliquent les deux choses suivantes : d'abord une contradiction qui veut que s'il n'y a pas de contraintes matérielles ou inconscientes, si on peut aller au bout de sa grossesse en toute sérénité comme ils disent, qu'est-ce qui explique qu'il y ait toujours autant d'avortements ? Ensuite une invitation à se demande la chose suivante : y a-t-il des études sociologiques montrant quelle catégorie de la population française avorte le plus et quelle est celle qui compense en avortant le moins et fait ainsi remonter la natalité dans notre pays ?

Ces deux conceptions nous confortent dans l'idée que le recours avortement est donc avant tout culturel et idéologique.

(11) Voici un extrait d'un article paru dans le Figaro et qui parle de l'Allemagne :

« Fonder une famille est un idéal qui se perd en Allemagne. Selon un rapport publié par l'Institut fédéral pour la recherche démographique, les Allemands ne souhaitent aujourd'hui plus que 1,7 enfant en moyenne.

[...] Plus grave encore, «l'idéal de l'absence d'enfants (Kinderlosigkeit) s'est développé». Parmi les personnes âgées de 20 à 39 ans qui n'ont pas d'enfants, 36% d'entre elles affirment ne pas vouloir de descendance. Cette culture du refus d'enfant est particulièrement répandue chez les hommes puisqu'un sur quatre (26%) déclare ne pas vouloir d'enfant. Treize ans plus tôt, cette catégorie ne représentait que 12%. **Chez les jeunes femmes, l'absence**

**de désir d'enfant est également en progression : elles sont aujourd'hui 15% contre 10% en 1992 à renoncer à la maternité. »**

*www.lefigaro.fr, Berlin : Cécile Calla [04 mai 2005].  
Article : Allemagne. Avec l'un des plus bas taux de fécondité Les Allemands désirent de moins en moins d'enfants.*

(12) Grâce aux efforts faits en matière de propagande pour la contraception, les accidents sont de moins en moins nombreux. Pour autant, le nombre d'IVG stagne. Ceci montre donc qu'en cas d'accident, le pourcentage de femmes à aller jusqu'au terme de leur grossesse diminue. Il y a augmentation de la culture du refus de l'enfant non programmé.

« Aujourd'hui, 82 % des femmes utilisent une méthode médicale de contraception (pilule ou stérilet). Conséquence directe : les grossesses accidentelles sont moins nombreuses. Vers 1975, 46 % des grossesses étaient «non prévues», elles sont 33 % aujourd'hui. Mais, « alors que quatre grossesses non prévues sur dix se terminaient par une IVG en 1975, c'est le cas de six sur dix aujourd'hui. » (*Libération*, Trente ans après, toujours autant d'avortements, mercredi 8 décembre 2004)

(13) Auparavant réservée à l'hôpital, l'IVG médicale est depuis le 28 juillet 2004, accessible chez les gynécologues et certains généralistes. Grâce au Docteur Philippe Douste-Blazy, ministre de la santé de l'époque, c'est en quelque sorte l'avortement à domicile qui est désormais possible.

(14) En dépit de la diffusion massive de la contraception, le nombre d'IVG n'a pas baissé depuis trente ans. Il augmente même chez les jeunes filles de moins de 18 ans : elles étaient 8 100 concernées en 1995, et 10 700 en

2002. « Les grossesses non désirées n'augmentent pas, mais une femme qui ne désire pas d'enfant ne prend plus le risque de mener à terme une grossesse », explique Maïté Albagly. (*Le Parisien*, samedi 15 janvier 2005).

De plus cette relative stagnation du nombre d'avortements doit être ramené au nombre de femmes en âge d'être mères. Or, ils s'avèrent que le nombre de celles-ci diminue. C'est donc en valeur relative, une augmentation des avortements à laquelle nous assistons. Théoriquement, le nombre d'avortements aurait déjà dû diminuer et devrait diminuer dans les années à venir, tout simplement parce que les femmes fécondes seront de moins en moins nombreuses !

(15) « La pilule du lendemain n'est plus taboue dans les collèges et les lycées. Les élèves osent la demander, les infirmières scolaires acceptent de la distribuer. D'après un premier bilan, que vient de publier l'Education nationale, le Norlevo a réussi son entrée à l'école, deux ans après l'arrivée contestée de ce contraceptif d'urgence dans les armoires à pharmacie des établissements. Au cours de l'année 2001-2002, 15 171 jeunes filles l'ont réclamé auprès de l'infirmière de leur école, surtout des mineures (74,2 %), dont 3 005 collégiennes, 8 561 lycéennes et 3 540 élèves de lycées professionnels. Dans près de 60 % des cas, ces adolescentes ont obtenu les précieux cachets directement des mains de l'infirmière, sans passer par une structure spécialisée, un médecin ou une pharmacie, vers lesquelles elles sont aussi orientées. » (Laurence Le Fur et Florence Deguen, *Le Parisien*, lundi 24 février 2003, p. 10-11)

(16) Quelque 211 000 IVG se pratiquent ainsi chaque année dans l'Hexagone, pour 768 000 naissances (chiffres 2004). Un ratio important, souligne Arnaud Régnier-Loi-

lier, sociologue à l'Ined, qui rappelle que 40 % des femmes ont recours à l'avortement au moins une fois dans leur vie.

(17) *Les tendances en matière de population en Europe et leur sensibilité aux mesures des pouvoirs publics*, rapport de la Commission européenne des migrations, des réfugiés et de la population, avril 2004.

(18) Ibid.

Cette étude rend également bien compte de l'influence des facteurs économiques sur le choix d'avorter. Ces raisons économiques ne sont visiblement pas impérieuses (puisque les résoudre ne provoquerait pas une élévation prodigieuse de la fécondité) mais elles ne sont pas non plus négligeables (une élévation du taux de fécondité de 0,5 rapportée aux chiffres actuels reste une augmentation importante). On peut, il est vrai, voir dans ces données un intérêt du système à minimiser l'importance des facteurs économiques. Cependant, même ramenés à des valeurs plus justes, ces facteurs ne semblent pas venir en priorité dans le choix face à l'avortement. Il semblerait qu'en dernière instance ce choix soit avant tout un choix idéologique, éthique et culturel.

## TABLE DES MATIERES

- 7 Préambule  
Le statut ontologique de l'embryon
- 15 Introduction  
IVG : une pratique qui ne fait plus débat ?
- 21 1. Les deux vérités  
Les pro-IVG, 23. – Les anti-IVG, 35.
- 41 2. Pourquoi les femmes avortent-elles ?  
Les « bonnes » raisons, 45. – Les raisons discutables, 47. – Les mauvaises raisons, 51
- 57 3. Projet de société de l'idéologie dominante  
Déresponsabilisation et banalisation, 59. – Un choix libre ?, 65. – Projet démographique, 67.
- 71 Conclusion  
“parce que je le vau**x** bien”
- 75 Notes

